

COMPOST PAROISSIAL



CELEBRATIONS

BATIMENTS

TERRAINS

ENGAGEMENTS

MODES DE VIE

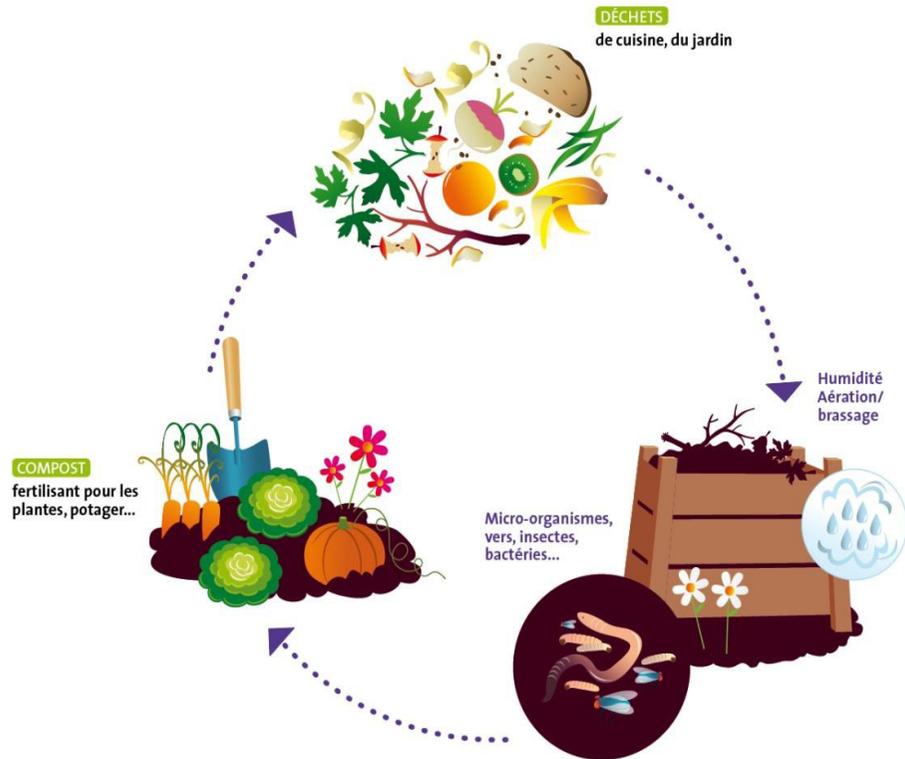
Enjeux écologiques et spirituels

"Et toi, Bethléem, terre de Juda, Tu n'es certes pas la moindre entre les principales villes de Juda, Car de toi sortira un chef qui sera le berger de mon peuple Israël."
Mat 2 : 6

Mettre en place un compost participe au respect de la **Création** et comporte aussi des avantages à l'échelle d'une communauté paroissiale. L'enjeu écologique est réel puisqu'un bon tiers du poids des poubelles domestiques est composé de "fermentescibles", c'est-à-dire de matériaux organiques (bio-déchets) qui peuvent avoir un cycle de vie naturel en devenant avec l'aide du temps et de petits organismes (vers, bactéries) une ressource agronomique précieuse.

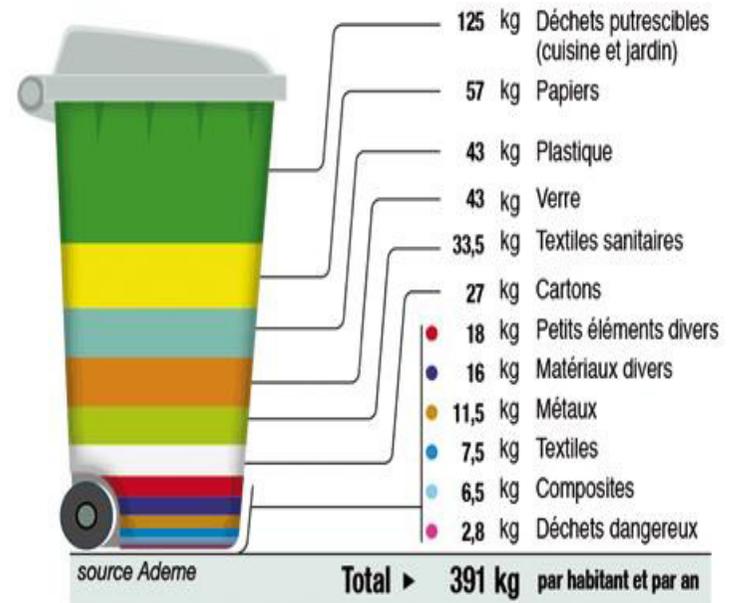
La "transformation" de cette matière (nos déchets : trognons, épluchures, feuilles de salade abîmés...) en un terreau parfumé et permettant de donner vie et nutriments à des plantes est une belle métaphore du travail de Dieu dans nos coeurs et dans le monde. L'acte de compostage a un pouvoir symbolique et pédagogique énorme puisqu'il part de la mort (feuilles mortes, rejets inutiles) et conduit à la vie, à une forme de résurrection.

A savoir



ADEME
Composition des
OMA

Quand nous ne compostons pas, les déchets fermentescibles ménagers vont en majorité à l'incinération ou en décharge, mélangés à tous les autres et sont perdus. Dans l'incinérateur, comme ils sont humides, ils rendent la combustion plus difficile et dans la décharge ils produisent du méthane, souvent mal capté. Bien sûr ce volume supplémentaire des déchets à traiter se retrouve également dans les impôts locaux (environ 100 €/tonne). Le volume des déchets que nous produisons et la part des impôts locaux dédiée à la collecte et traitement des déchets a augmenté très fortement depuis les années 60 (passé de 150 à 390 kg par personne). Cette augmentation s'est stabilisée depuis 2000, mais nous restons parmi les plus gros producteurs européens.



Les collectivités locales (commune, intercommunalité, agglomération) mettent de plus en plus souvent des possibilités pour composter les déchets. Certains donnent ou vendent à faible coût des "bio-seaux" (petits seaux à épluchures dotés d'un couvercle) pour entreposer les épluchures dans la cuisine, ainsi que des composteurs à installer dans un espace extérieur et souvent elles proposent aussi des formations par des maîtres-composteurs. Ces propositions existent aussi bien en milieu urbain que rural.

Notre Église peut agir Facile !

On pourrait penser qu'une église ne produit pas tellement de déchets organiques, en dehors de la préparation des repas des permanents et des fleurs et végétaux (dont nous reparlerons).

Toutefois une communauté paroissiale est composée de fidèles qui ont tous l'occasion de se nourrir.

On peut donc conseiller aux fidèles de **pratiquer le compostage chez eux** ou dans un point d'apport à proximité dans le quartier voire en pied d'immeubles (il en existe parfois près de bibliothèques, jardins partagés, centres d'animation...).

[Guide du compostage ADEME](#)



Allons plus loin

Or tous n'ont pas la possibilité de disposer d'un composteur à proximité, notamment dans les grandes villes.

On peut ainsi lancer un "**compost paroissial**". Cela ne nécessite pas de compétences particulières, ni coût ni grande disponibilité en temps. Il est par contre important d'avoir l'accord du curé/ conseil presbytéral mais aussi d'autres personnes qui pourraient être impliquées (secrétaire, cuisinier, jardinier, autres bénévoles usagers de l'espace).

Ce projet nécessite essentiellement trois ingrédients :

- **Un espace en pleine terre** est préférable (mais sur béton cela fonctionne aussi) d'une taille suffisante pour 3 bacs à compost, afin d'avoir un bac "actif", un "au repos" et un espace où stocker des feuilles et petites branches (déchets azotés).

- Une ou plusieurs **personnes motivées** pour se former. Le compost nécessite en effet **un référent** et un peu de surveillance. Il est prudent d'éviter qu'une seule personne soit formée car elle peut partir en vacances, déménager... Si une seule personne est disponible au départ, il faudra veiller à ce qu'elle partage sa compétence. Les retournements du compost ou des distributions quand celui-ci arrive à maturité, peuvent être de bonnes occasions d'organiser une ou deux heures de formation.
- Quelques personnes (une dizaine au moins) ayant l'intention de **participer** en apportant **régulièrement** leurs épluchures.

Une fois la personne formée et l'installation mise en place, **une inauguration s'impose** ! Ce sera l'occasion d'expliquer le fonctionnement à la communauté.

Le responsable du compost veillera bien à ce que les apports des personnes soient adaptés (éviter la viande ou les coquilles d'oeufs, par exemple). Pour cela il est bon qu'il soit présent au moment des premiers apports de chacun.

La personne référente veillera également à ce que le compost soit **aéré et que l'équilibre entre le "vert" et le "brun"**, en gros les épiluchures et la matière sèche, soit respecté. C'est la qualité de ce mélange qui lui permettra de monter en température et aux micro-organismes d'agir.

Il est important de penser que le compost doit être aéré (aérobie) et donc avoir une structure "comme un mille feuilles". Il ne doit donc pas être trop mouillé et collant, car alors l'air ne circule plus : toute les semaines, mettre une couche de matières sèches (feuilles sèches, boîtes à oeufs étalées, carton ondulé, voir papier journal en boules)

Au bout de quelques mois (environ 6-8) , **le compost sera prêt à être répandu dans les espaces verts**, l'église et/ou à être distribué aux paroissiens pour nourrir leurs propres plantations.

Le compost peut être un point de départ pour **parler** de végétaux, jardins, **échanger** des graines, des bulbes etc. qui pourront **décorer** l'église ou les maisons.

De plus la fréquentation hebdomadaire d'une église se prête particulièrement bien à l'apport de

bio-déchets puisque c'est à peu près à cette fréquence que la majorité des foyers vident leur seau.

L'église peut donc contribuer à réduire l'empreinte écologique des fidèles par cette action, qui se révélera aussi une action qui pourra motiver des personnes qui ne participent qu'occasionnellement aux célébrations mais qui trouveront ainsi une place dans la communauté.

Attention : Les feuilles, branches ou fleurs coupées peuvent participer au compost. La réserve est que, bien souvent, les fleurs coupées (pour mariages par exemple) sont fortement traités.



[Centre de ressource Zerowaste France](#)

ILS L'ONT FAIT

"A **Saint Gabriel**, en janvier 2016, nous avons mis en place dans notre jardin sur le côté de l'église, un compost paroissial. L'ensemble des participants a reçu une **formation** d'une heure par les services municipaux. Le bouche à oreille aidant, une vingtaine de **paroissiens apportent leurs bio-seaux tous les dimanches**.



C'est aussi l'occasion d'arriver un peu en avance à la messe et de faire connaissance avec les autres personnes qui passent au compost. On a tendance à parler toujours aux personnes qu'on fréquente déjà (autres parents du caté par exemple), le compost nous a donné l'occasion de faire de **nouvelles connaissances**. Pendant la messe,

on cale le bioseau sous le siège, il a pile la bonne dimension !" Pour en savoir plus sur l'expérience St Gabriel :

[Compost St Gabriel](#)



Biblio



[ADEME Chiffres Clés Déchets 2014](#)

[Evolution des déchets ménagers](#)